



Ville de Pontivy

Commission ville et déplacements

Compte-rendu de la réunion du 10 septembre 2013

C12-2013-003

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Alain LE MAPIHAN, adjoint au maire
Mme Anne-Marie GRÈZE, conseillère municipale
M. Jean-Paul JARNO, conseiller municipal
M. Gérard DERRIEN, conseiller municipal

ÉTAIENT ABSENTS

M. Jean-Luc LE BELLER, conseiller municipal

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

Monsieur Daniel HOUDAYER, directeur des services techniques
Monsieur Guy LE CLOAREC, responsable de la police municipale

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

Concours des maisons fleuries 2013
Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) du Morbihan
« Circuit des vallées de Plurit et du Resto »

DOCUMENTS ANNEXÉS

Emprise rue des Eglantines
Quai des Récollets – Stationnement et liaison cyclable
Rue du Pigeon Blanc
Rue Jef Le Penven et avenue des Cités Unies – Accès piétons
Rue Joseph Le Brix partie Sud

§

Procédure AVAP / PLU

Les personnes publiques associées se sont réunies le 25 juin 2013 pour procéder à l'examen conjoint de la déclaration de projet relative à la mise en compatibilité du PLU avec l'AVAP. Elles ont émis un avis favorable au projet sous réserve de quelques compléments à apporter.

Un courrier a été adressé le 13 août au Tribunal Administratif afin qu'il désigne un commissaire-enquêteur pour l'enquête publique relative, d'une part, au projet d'Aire de

Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine et, d'autre part, à la déclaration de projet pour la mise en compatibilité du PLU avec l'AVAP.

En fonction de la date de la réponse du TA, l'enquête publique pourrait débuter courant octobre (des délais de publicité sont à respecter au préalable) pour une durée d'1 mois.

A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur dispose d'un mois pour remettre son rapport. Les résultats de l'enquête publique seront présentés à la commission locale de l'AVAP qui devra émettre un avis sur les suites à donner au dossier et les éventuelles modifications à apporter.

Intégration dans le domaine public de parcelles privées

L'enquête publique relative au projet de classement dans le domaine public communal des parcelles privées cadastrées section BI numéros 125p, 137, 8p, 171, 183p, 119p, 3p et 298 situées rues Rosa Parks, Germaine de Staël, Louise Michel, George Sand, Simone de Beauvoir, Françoise Giroud, et section BL numéros 364 et 366 situées rue du 19 mars 1962, aura lieu du lundi 16 septembre 2013 au mercredi 2 octobre 2013 inclus.

Monsieur Jean-Paul BOLEAT, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie les lundi 16 septembre 2013 de 9 heures à 12 heures et mercredi 2 octobre 2013 de 14 heures à 17 heures.

Le Conseil Municipal se prononcera sur l'intégration définitive de ces parcelles en fonction de l'avis et des conclusions du commissaire-enquêteur.

Aménagements de voirie

1 - Chemin de randonnée - PDIPR

Projet de validation de l'inscription au « PDIPR » (Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées) d'un nouveau circuit dit « Circuit des vallées de Plurit et du Resto ». Voir plan joint en annexe au projet de délibération.

2 - Projet d'extension de la voirie Rue des Églantines / Coet-er-Boper

Des projets d'urbanisation vont être très prochainement présentés sur les terrains bordant de part et d'autre la rue des Églantines dans sa partie haute non encore enrobée et rejoignant la route de Coet-er-Boper.

La commission prend connaissance de l'incidence de ces travaux sur la voie, qui sera ainsi à prolonger et à financer vraisemblablement en 2015 au travers d'une participation voirie réseaux.

3 - Information sur la remise des prix des maisons fleuries

Voir le projet de délibération correspondant.

4 - Quai des Récollets

Le projet consiste en la modification des stationnements au bord du quai et la réalisation d'une liaison cyclable joignant le halage, au droit de la médiathèque, au pont de l'îlot des Récollets, prolongée ensuite sur la voirie par un marquage spécifique jusqu'à la Péniche.

Le coût est de 115.000€ , réalisation possible à l'automne sur le budget voirie 2013.

Voir plan en annexe.

Avis favorable de la commission.

5 - Rue du Paradis

Le problème de stationnement est soulevé par un riverain. En effet, les véhicules stationnés gênent, voire interdisent l'accès aux garages des propriétés.

La commission propose l'interdiction du stationnement sur toute la rue par la pose de panneaux correspondants, ainsi que la pose d'un « sens interdit sauf riverains », permettant néanmoins à ces derniers d'accéder à leur propriété. Une information sera à faire auprès des riverains.

6 - Rue du Pigeon Blanc, mise en place de « coussins berlinois »

Afin de réduire la vitesse des véhicules au droit de l'ESAT du Pigeon Blanc il est proposé l'installation de 2 « coussins berlinois » tels que présentés sur le plan en annexe.

Réalisation possible à l'automne en régie voirie pour un coût de 8100 € sur le budget 2013.

Avis favorable de la commission.

7 - Zone 30 rue du Pigeon Blanc

Afin de réduire la vitesse et d'améliorer la sécurité de cette portion de voie il est proposé la mise en place d'une zone 30 à l'entrée de la rue du Pigeon Blanc, entre le rond point et le pont SNCF. Voir le plan en annexe

Avis favorable de la commission.

8 - Rue Jef Le Penven – Avenue des Cités unies

Afin de sécuriser le cheminement reliant le nouveau parking de la rue Jef Le Penven à l'entrée de la foire exposition il est proposé les aménagements suivants :

- ▲ minéraliser le bord de chaussée de la rue Jef le Penven côté riverains, de l'entrée du parking jusqu'à l'avenue
- ▲ procéder au marquage d'un passage piéton à l'intersection des deux voies

▲ protéger le cheminement en bord de chaussée sur l'avenue des cités unies par l'installation de « baliroutes » dans un premier temps puis par des séparateurs de chaussée en béton.

Voir le plan en annexe.

Cette opération, non budgétée sur 2013 fera néanmoins l'objet d'aménagements provisoires en régie à l'automne : décapage et sablage du cheminement sur l'accotement, passage piéton, pose des baliroutes disponibles ...

Avis favorable de la commission.

9 - Rue Joseph le Brix

Le stationnement pour les riverains étant limité à 4 places sur cette voie, il est proposé de l'étendre vers le haut de la rue sur 11 places supplémentaires à cheval sur le trottoir, assez large à cet endroit, en décalant la piste cyclable. Réalisation possible à l'automne en régie voirie pour un coût de 500 € sur le budget 2013

Voir le plan en annexe

Avis favorable de la commission.

Emprise rue des Églantines

1/1000 // 10/09/2013



AVP 1 vue générale



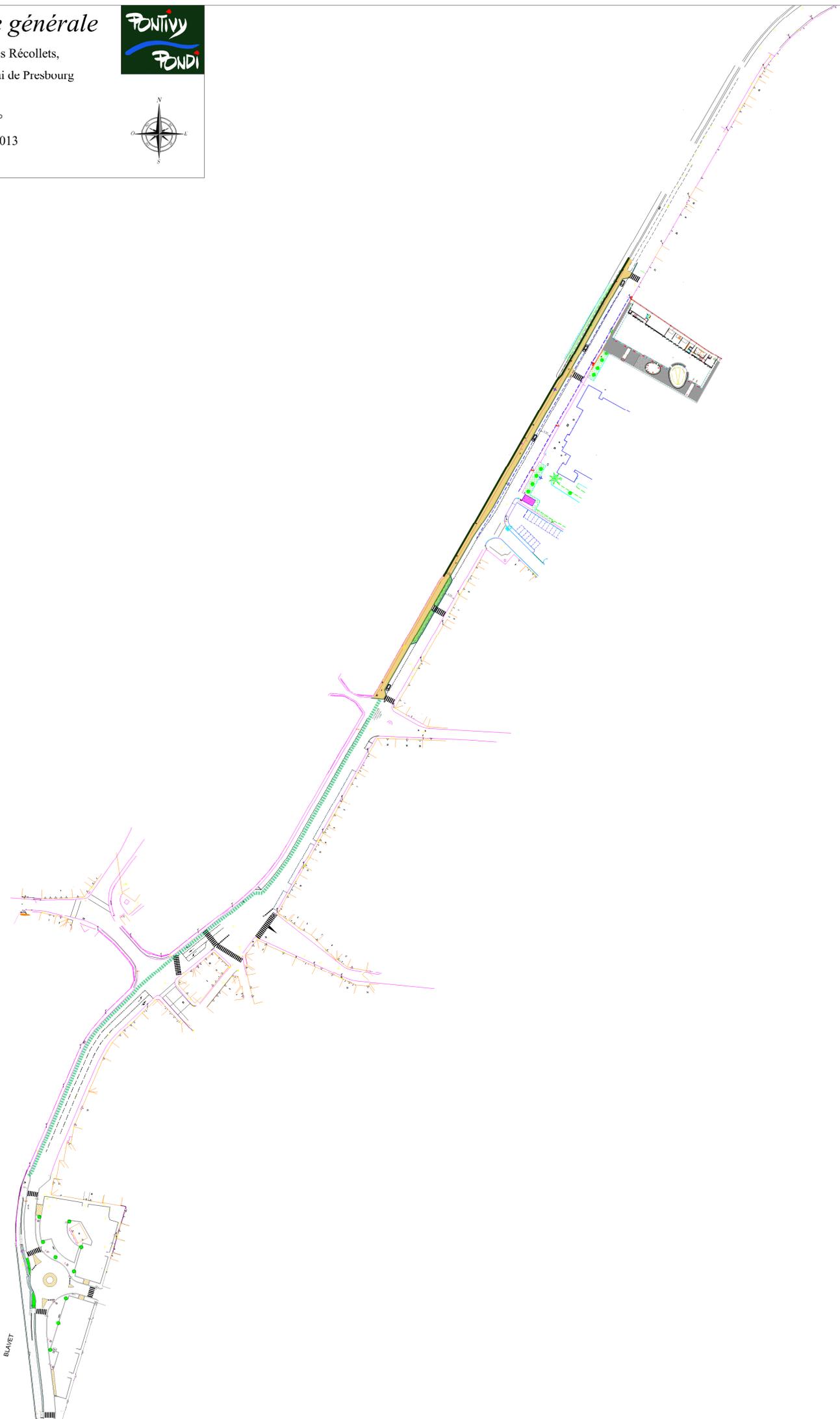
Titre : Quai des Récollets,
quai du Couvent, quai de Presbourg

et quai du Niémen

Echelle : 1/2 000°

Date : 03/04/2013

Dessiné par : FLB





Voie ferrée

ESAT du Pigeon Blanc



Existant à supprimer



J11

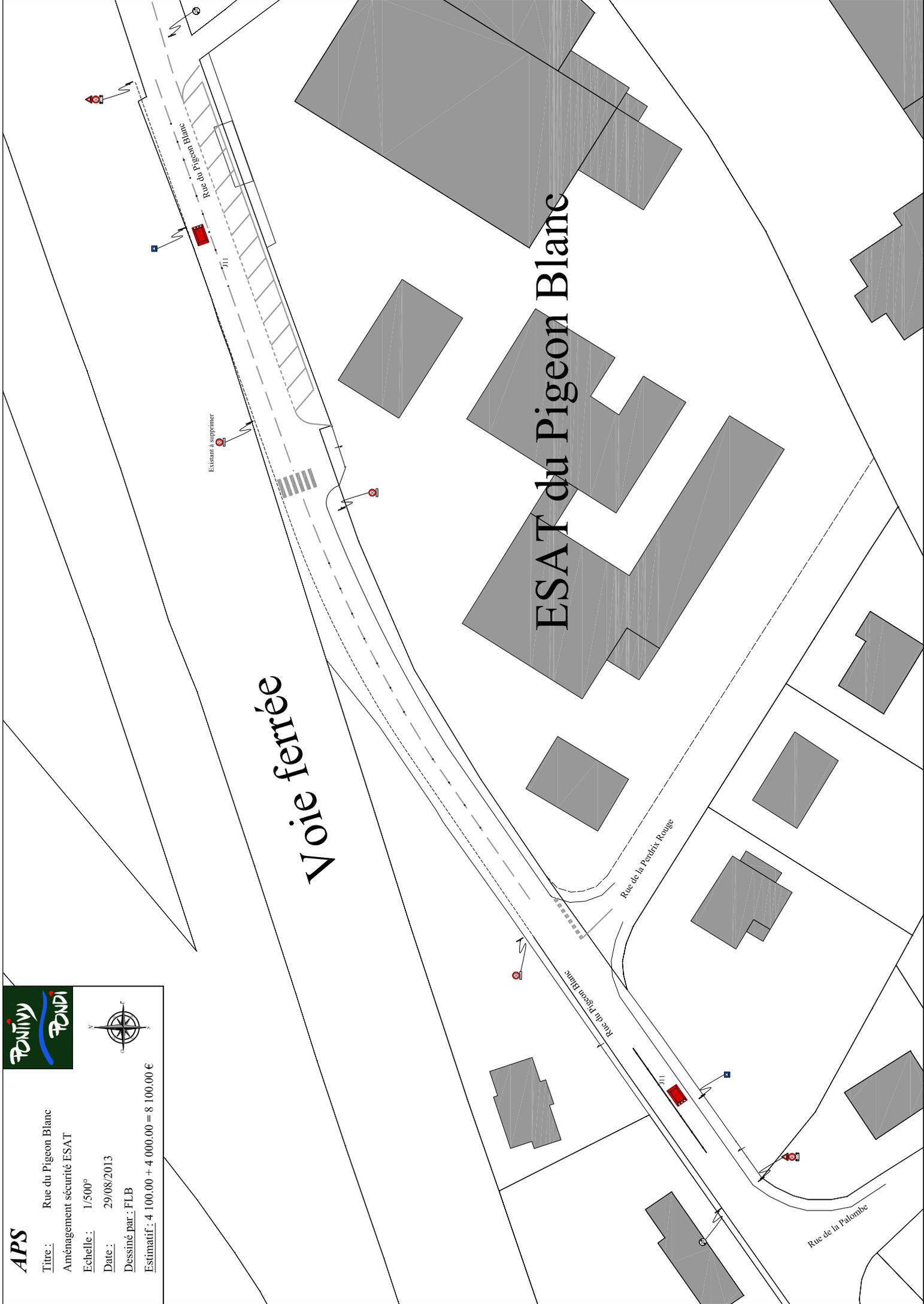
J11

Rue du Pigeon Blanc

Rue du Pigeon Blanc

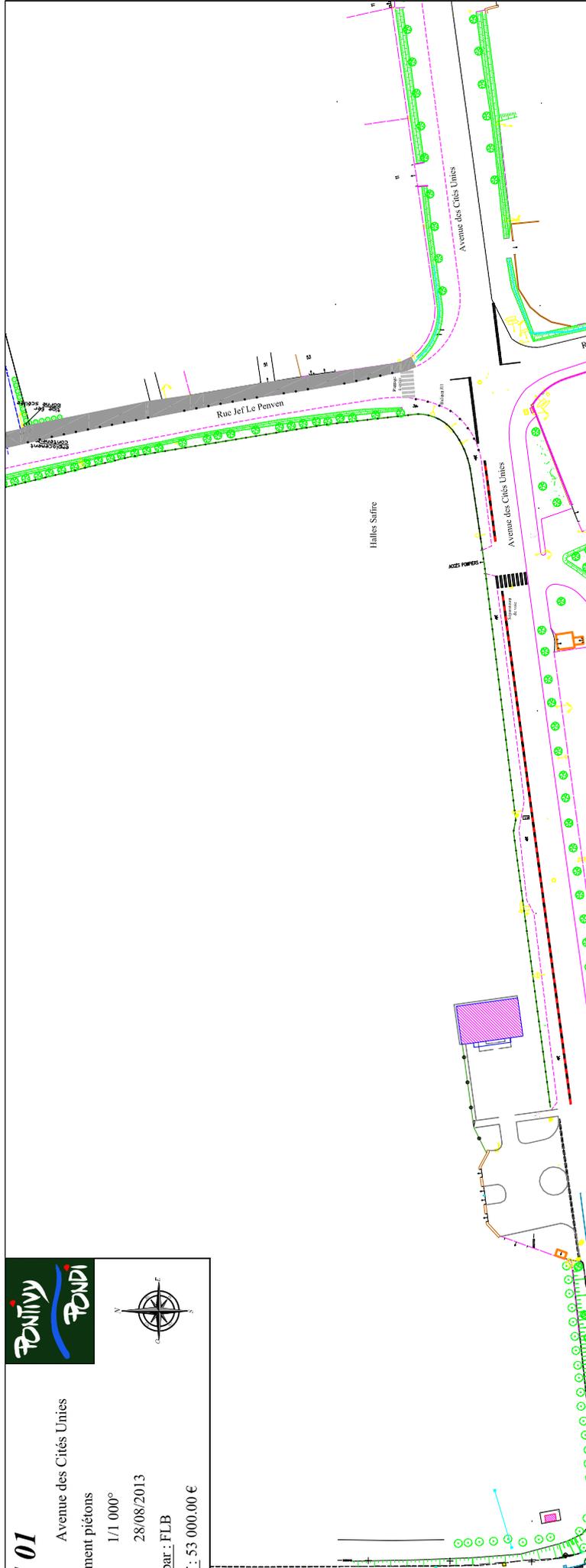
Rue de la Poutrix Rouge

Rue de la Palombe



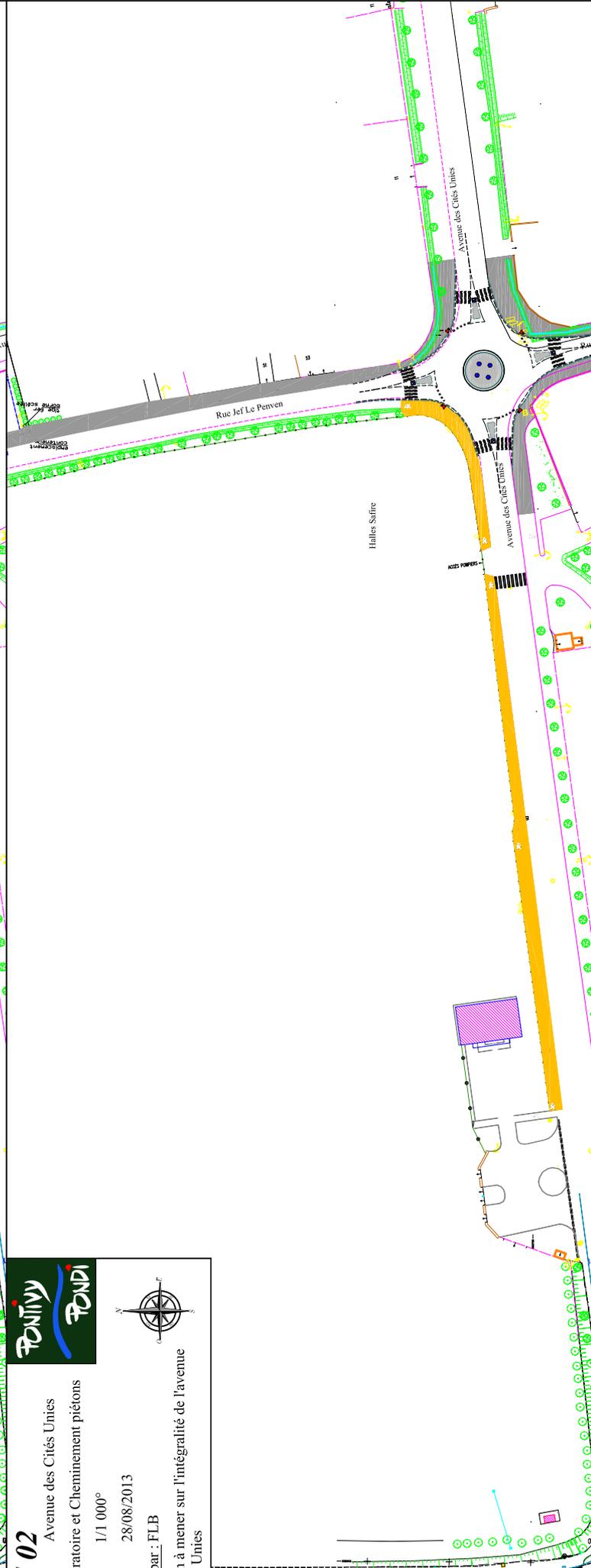
APS 01

Titre : Avenue des Cités Unies
Cheminement piétons
Echelle : 1/1 000°
Date : 28/08/2013
Dessiné par : FLB
Estimatif : 53 000,00 €



APS 02

Titre : Avenue des Cités Unies
Giratoire et Cheminement piétons
Echelle : 1/1 000°
Date : 28/08/2013
Dessiné par : FLB
Réflexion à mener sur l'intégralité de l'avenue des Cités Unies



APS 01

Titre : Rue J. Le Brix
Stationnement 15 places

Echelle : 1/500°

Date : 04/09/2013

Dessiné par : FLB

Estimatif : 500.00 €

